

Le ministère des sports médaillé de CAP22

Dans la famille des services publics démantelés par le comité d'action publique 2022 (CAP22), je voudrais le plus rapide : le ministère des sports gagne une médaille en étant amputé de la moitié de ses effectifs !

La nouvelle est effectivement tombée vendredi matin : une lettre de cadrage datée du 26 juillet et dénichée par l'Agence France Presse demande au ministère des sports de supprimer 1600 postes d'ici 2022 et annonce un budget en baisse de 30 millions d'euros.

Après la démission de Laura Flessel du ministère pour cause de déboires fiscaux, la nouvelle ministre Roxana Maracineanu, fraîchement nommée depuis le 4 septembre, doit gérer cette saignée. 1600 postes, c'est environ le nombre de CTS. 1600 postes, c'est la moitié des effectifs du ministère des sports : c'est une mise à mort pure et simple !

Alors que la candidature de Paris pour l'organisation des JO de 2024 a été validée et que l'objectif des 80 médailles pour la France a été posé, l'ordre de Matignon de décapiter le ministère des sports semble un non-sens.

Le rapport CAP22 tombé cet été du camion prévoyait pourtant bien l'extinction progressive du corps des Conseillers Techniques Sportifs. Ces suppressions de postes entrent dans le cadre de l'objectif fixé par Matignon de supprimer 50 000 postes dans la fonction publique d'Etat d'ici 2022. Le Premier Ministre, qui s'est exprimé récemment sur le futur projet de Loi de Finances pour 2019, a d'ailleurs annoncé la suppression de 4500 postes de fonctionnaires l'an prochain (après 1600 en 2018) et plus de 10 000 en 2020. A l'aune de l'économie à tous prix, on en oublie les raisons d'être de la fonction publique !

Comment tenir l'objectif assigné de ces 80 médailles en se séparant des fonctionnaires qui encadrent les équipes de France, qui éduquent les futurs champions dans les pôles espoir, qui pilotent les équipes techniques régionales ? Comment imaginer que les fédérations aient toutes les reins assez solides pour palier à ces suppressions ?

Mais les missions du ministère des Sports ne s'arrêtent pas au haut niveau : tout le travail d'éducation par le sport, de démocratisation de l'accès au sport, de prévention et d'éducation à la santé par le sport, de sécurité dans la pratique, de formation des encadrants... Tout ce travail est également mis en danger. **1600 postes supprimés, c'est la moitié des effectifs**

du ministère ! Autant dire que l'objectif est donné : tuer le ministère.

Comment, en effet, imaginer mener ces mêmes missions avec la moitié des effectifs en moins ?

Ce saccage du ministère ne date pas d'hier. Tout a été fait depuis quelques années pour sa destruction : dislocation de l'ex ministère Jeunesse et Sports en un seul ministère des sports, plus faible, gestion par la DRH des ministères sociaux (un non-sens), de multiples réorganisations au niveau territorial (RGPP, REATE, MAP, réforme territoriale...) en dépit du bon sens, noyant les missions et les personnels dans un gloubiboulga sans aucun sens, démembrement des CREPS donnés aux régions avec la loi NOTRE, les rendant plus perméables aux influences économiques au détriment de leurs missions premières...

Et dernièrement annonce de la création d'une agence (public)/privé des sports dès 2019 pour reprendre l'ensemble des missions de ce ministère : un pas vers la privatisation ! (voir notre tract : « coup de sifflet final pour le service public du sport ? »).

L'annonce de la suppression de la moitié des effectifs du ministère semble donc aller dans cette même logique.



Si la ministre des Sports Roxana Maracineanu, qui a rencontré ce lundi le Premier ministre Edouard Philippe, a assuré qu'"aucun" des 1600 conseillers techniques sportifs de son ministère ne perdrait son emploi, il ne fait aucun doute que ces postes seront de toutes façons perdus pour le service public. **La privatisation est en marche.**

La ministre des Sports a annoncé le lancement d'une "concertation" (avec qui ? Si cette concertation est du même type que celle menée pour aboutir à la création de l'agence du sport, on est en droit de s'inquiéter...) sur l'"évolution" de la gestion des CTS (la privatisation ?). Elle a précisé qu'elle en présenterait les résultats "fin octobre".

Dans ce contexte, FO rappelle son attachement à la fonction publique, garante d'une République en bonne santé, et réaffirme sa revendication d'un ministère dédié à la Jeunesse et aux Sports à part entière, avec une DRH propre, pour des missions publiques d'éducation populaire et d'éducation au sport !

FO appelle, avec la CGT, l'Unef et l'UNL, à

Une journée de grève interprofessionnelle

le mardi 9 octobre 2018